

Plaquette

Festival Nuits de Champagne

31/12/2022

Ce document contient 51 pages



Festival Nuits de Champagne

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	3
1.1	Compte rendu de travaux utilisable lorsque l'entité est soumise au CAC	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan Actif	6
2.2	Bilan Passif	7
2.3	Compte de résultat	8
3	<i>Annexe</i>	10
3.1	Nuits de champagne Annexe 31.12.22	11
4	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	30
4.1	2065 Impôt sur les sociétés	31
4.2	2065 bis	32
4.3	2050 Bilan actif	33
4.4	2051 Bilan passif	34
4.5	2052 Compte de résultat	35
4.6	2053 Compte de résultat (suite)	36
4.7	2054 Immobilisations	38
4.8	2055 Amortissements	39
4.9	2056 Provisions inscrites au bilan	40
4.10	2057 Etat des créances et dettes	41
4.11	2058-A Détermination résultat fisc.	42
4.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	43
4.13	Provisions non déductibles	44
4.14	2058-C Affectation du résultat	45
4.15	2059-A Détermin. plus moins-values	46
4.16	2059-B Affectation plus values C/T	48
4.17	2059-C Suivi des moins values L/T	49
4.18	2059-D Affectation plus values L/T	50
4.19	2059-E Détermination VA produite	51

Rapport





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
42 ter rue de la Paix
10000 Troyes
Téléphone : +33 (0)3 25 82 65 00
Télécopie : +33 (0)3 25 82 65 19
Site internet : www.kpmg.fr

Association du Festival des Nuits de Champagne
Monsieur Pierre-Marie Boccard
3 rue Vieille Rome
10000 Troyes

Confidentiel

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Troyes, le 19 juin 2023

Monsieur,

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11/10/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association du Festival Nuits de Champagne relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 711 082 EUR
- Produits d'exploitation : 1 561 766 EUR
- Résultat net comptable : (187 357) EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Frédérique Céleste
Expert-comptable

Festival Nuits de Champagne

Comptes annuels



Festival Nuits de Champagne

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	17 015	17 015		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		17 015	17 015		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	143 038	133 730	9 307	
		Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droit	Autres				10 515	
	TOTAL		143 038	133 730	9 307	10 515
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financie es ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	515		515	15	
	Prêts					
	Autres	1 790		1 790	1 790	
	TOTAL		2 305		2 305	1 805
Total I			162 359	150 746	11 613	12 321
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					2 729
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	350 482	33 175	317 306	107 121
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	182 585		182 585	258 010
		TOTAL		533 068	33 175	499 892
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	197 016		197 016	152 775
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		2 560		2 560	1 669	
Total II			732 645	33 175	699 469	522 306
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			895 005	183 922	711 082	534 627
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Festival Nuits de Champagne

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		
	Autres		
	Report à nouveau	-126 084	-174 032
	Excédent ou Déficit de l'exercice	-187 357	47 947
Situation nette (sous total)		-313 442	-126 084
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		-313 442	-126 084
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	270 629	294 261
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		339
	Avances et acomptes reçus ⁽³⁾		254 189
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	601 424	
	Dettes des legs ou donations		105 490
	Dettes fiscales et sociales	146 276	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 183
	Autres dettes	6 195	
	Instruments de trésorerie		250
Total IV		1 024 525	660 712
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		711 082	534 627
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		
	Dettes sauf (3) à moins d'un an		660 373
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Festival Nuits de Champagne

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	5 354	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	759 260	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		507 666
	Montant net du chiffre d'affaires		507 666
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	586 941	842 709
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Charges d'exploitation	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	195 937	32 234
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	14 272	6 395
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 561 766	1 389 006
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		437 006
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	1 233 264	450 501
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	44 648	39 447
	Salaires et traitements	312 142	294 167
	Charges sociales	145 430	107 440
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 071	10 573
	Dotations aux provisions		
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	504	58
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 746 063	1 339 195
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-184 297	49 810
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Festival Nuits de Champagne

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	301	130
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	301	130
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 726	1 999
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV	2 726	1 999
2. Résultat financier (III-IV)		-2 425	-1 869
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-186 722	47 940
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	7
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	0	7
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	635	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	635	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-634	7
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		1 562 067	1 389 143
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		1 749 425	1 341 195
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-187 357	47 947
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		14 954	11 545
TOTAL		14 954	11 545
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		14 954	11 545
TOTAL		14 954	11 545

Annexe





42 ter rue de la Paix
10000 Troyes

Téléphone : +33 (0)3 25 82 65 00
Télécopie : +33 (0)3 25 82 65 19
Site internet : www.kpmg.fr

Nuits de Champagne Association

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos

31.12.2022

Montants exprimés en EUR

KPMG S.A.

Mars 2022

Ce rapport contient 19 pages

Nuits de champagne Annexe 31.12.21

Table des matières

1	Objet social	3
2	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	4
2.1	Faits caractéristiques de l'exercice	4
2.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	4
3	Principes et méthodes comptables	5
3.1	Principes généraux	5
3.1.1	Corrections d'erreurs	5
3.2	Dérogations	5
4	Informations relatives aux postes du bilan	6
4.1	Actif immobilisé	6
4.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
4.2	Actif circulant	7
4.3	Fonds propres	8
4.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	8
4.4	Dettes	10
4.4.1	Emprunts et autres dettes assimilés	10
4.5	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice	11
5	Informations relatives au Compte de résultat	12
5.1.2	Autres produits d'exploitation	13
5.2	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	13
5.3	Résultat financier	14
5.3.1	Honoraires des commissaires aux comptes	14
6	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	15
6.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	15
7	Informations relatives à l'effectif	16
8	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	17
8.1	Engagements financiers donnés et reçus	17



8.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	18
-------	---	----



1 Objet social

L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts :

Organiser, promouvoir et soutenir les activités de loisir culturel qui porteront, en titre ou en sous-titre, le nom « FESTIVAL NUITS DE CHAMPAGNE ». Elle pourra prendre part à toutes opérations connexes rattachées à cet objet, notamment la production ou la coproduction d'événements culturels, élaborées en partenariat avec d'autres associations, manifestations ou entités artistiques.

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Compte tenu de la situation sanitaire des années 2020 et 2021, ces éditions n'avaient pas pu se tenir comme à leurs habitudes. L'édition 2022 du Festival des Nuits de champagne est revenue à une situation normale comparable à l'année 2019 et aux années antérieures.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Néant.

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

3.1.1 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

3.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

4 Informations relatives aux postes du bilan

4.1 Actif immobilisé

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 4.1.2.1

4.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	17 015			17 015
Immobilisations corporelles	175 409	8 864	41 235	143 038
Immobilisations financières	1 805	500		2 305
Total	194 230	9 364	41 235	162 358

4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	17 016			17 016
Immobilisations corporelles	164 893	10 071	41 234	133 730
Immobilisations financières				
Total	181 909	10 071	41 234	150 746

4.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Taux
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33.33%
Immobilisations corporelles	Linéaire	33.33%
Immobilisations financières		
Total		

4.2 Actif circulant

4.2.1.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Détail des charges constatées d'avance	Montant		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	2 255		
Divers	306		
TOTAL	2 561		



4.3 *Fonds propres*

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

4.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-174 032	47 947			-126 084
Excédent ou déficit de l'exercice	47 947		-187 357	47 947	-187 357
Situation nette	-126 084	47 947	-187 357	47 947	-313 442
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-126 084	47 947	-187 357	47 947	-313 442

4.4 **Dettes**

4.4.1 *Emprunts et autres dettes assimilés*

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Emprunt reconvertible	100 000	100 000	100 000	100 000
PGE 2020	194 000		24 017	169 983
Total	294 000	100 000	100 000	269 983

4.5 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéance s à 1 an au plus	Échéance	
							à plus 1 an et 5	à plus 5
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres	1 790		1 790	Emprunts obligataires convertibles (2)(3) Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	350 482	350 482		Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	270 629	148 233	121 749	
Autres Charges constatées d'avance	182 585 2 560	182 585 2 560		Emprunts et dettes financières divers (2) (3) Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés Autres dettes (3) Produits constatés d'avance	601 424 146 276 6 195	601 424 146 276 6 195		
TOTAL	537 417	535 627	1 790	TOTAL	1 024 524	902 775	121 749	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes	100 000 124 017			

5 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Productions vendues :			
• Biens	5 354		5 354
• Services	759 260		759 260
Chiffre d'affaires net	764 614		764 614

5.1.1.1.1 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

5.1.1.1.2 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics					
Subvention d'exploitation		39 733	547 209		
Subvention d'investissement					

5.1.1.1.3 Mécénats

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.
Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.
Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.
Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Le produit de mécénats pour l'exercice 2022 s'élève à 206 747€.

5.1.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits s'élèvent à 14 272€.

5.2 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Notre association a bénéficié de contributions en travail sous forme de bénévolat mais également de prestations en nature.

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Notre entité a bénéficié de contributions volontaires en nature correspondant à :

- Bénévolat : 14 954€

5.3 *Résultat financier*

Le résultat financier est composé de :

- Charges financières : 2 726€
 - o Charges d'intérêts pour 2 726€
- Produits financiers : 301€
 - o Produits d'intérêts sur livrets pour 301€

Soit un résultat financier de (2 425)€

5.3.1 *Honoraires des commissaires aux comptes*

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 900
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	3 900

6 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

6.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à 85 162 € en 2022.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « *compte financier* » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « *à l'engagement éducatif* ».

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Total	3

8 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals	Néant	Néant
Cautionnements	Néant	Néant
Garanties	Néant	Néant
Créances cédées non échues	Néant	Néant
Garanties d'actif et de passif	Néant	Néant
Clauses de retour à meilleure fortune	Néant	Néant
Engagements consentis à l'égard d'entités liées	Néant	Néant
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	Néant	Néant
Engagements assortis de sûretés réelles	Néant	Néant
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »	Néant	Néant
Engagements consentis de manière conditionnelle	Néant	Néant

8.1.1 *Les engagements de retraites et avantages assimilés*

Notre entité provisionne partiellement ses engagements suivants, dont les principales caractéristiques en particulier celles de leur estimation à la date de clôture ont été précisées dans la partie « provisions ».

Le montant non provisionné au passif du bilan à la date de clôture, calculé selon la même méthode décrite par ailleurs que la part provisionnée, dans le respect de la permanence des méthodes, s'élève à 46K€.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3.86%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 0
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

Pour la prise en compte de la probabilité de turnover :

- Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche

Pour la prise en compte du risque de mortalité ;

- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 46%.

Festival Nuits de Champagne

Déclaration et liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ASS Festival Nuits de Champagne			
SIRET	3 3 0 8 4 0 5 9 6 0 0 0 2 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 Rue Vieille Rome			
10000 Troyes			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Activités de soutien au spectacle vivant Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Bénéfice imposable à 15% Déficit 185870

Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X SAGE

Examen de conformité fiscale

Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

KPMG ESC & GS 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 LA DEFENSE CEDEX

Tél: Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 21042023 Lieu:

Qualité et nom du signataire: Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné



ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ASS Festival Nuits de Champagne

31122022

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise :		ASS Festival Nuits de Champagne										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		3 Rue Vieille Rome 10000 Troyes										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		3 3 0 8 4 0 5 9 6 0 0 0 2 8										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2			
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC				
		Frais de développement *	CX										CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										17015		17015		
		Fonds commercial (1)	AH										AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM				
		Terrains	AN										AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP										AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										44717		44717		
		Autres immobilisations corporelles	AT										98321		89013		
		Immobilisations en cours	AV										AW				
		Avances et acomptes	AX										AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT				
		Autres participations	CU										CV				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB										BC				
Autres titres immobilisés		BD										515		515			
Prêts		BF										BG					
Autres immobilisations financières *		BH										1790		1790			
TOTAL (II)		BJ										162359		150746			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM				
		En cours de production de biens	BN										BO				
		En cours de production de services	BP										BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS				
		Marchandises	BT										BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										350482		33175		
		Autres créances (3)	BZ										182585		CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD										CE				
		Disponibilités	CF										197016		CG		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH										2560		CI		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ										732645		CK			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM															
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										895005		1A			
												183922		711082			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			
Clause de réserve de propriété : *												(3) Part à plus d'un an :		CR			
Immobilisations :												Stocks :					
												Créances :					

Désignation de l'entreprise		ASS Festival Nuits de Champagne		Néant ☐ *		
			Exercice N 31122022			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-126084	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-187357	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-313442	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	270629	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	601424	
	Dettes fiscales et sociales			DY	146276	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6195	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1024525		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	711082		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	902776
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne					Néant ☐ *	
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD	5354	FE	FF	5354
		FG	759260	FH	FI	759260
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	764614	FK	FL	764614
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	586941
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	195937
	Autres produits (1) (11)				FQ	14272
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1561766
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1192
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1232072
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	44648
	Salaires et traitements *				FY	312142
	Charges sociales (10)				FZ	145430
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *			GA	10071
		- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)				GE	504
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1746063
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-184297
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	301
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	301
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2726
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	2726
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-2425
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-186722

Désignation de l'entreprise										ASS Festival Nuits de Champagne		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	635	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	635	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-634		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1562067		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1749425		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	-187357		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								1G	5354	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *								HP		
			— Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									1H	1192	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	195937	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatives		A6	obligatoires		A9		
						dont cotisations facultatives Madelin		A7					
						dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :									Exercice N		
		Détail en annexe									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
	Détail en annexe									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne

Exercice N, clos le : 31122022

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	635
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	635
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	0
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	0
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	1192
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	1192
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	5354
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	5354

Désignation de l'entreprise ASS Festival Nuits de Champagne										31122022		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCO.RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	17015	KE		KF				
CORPO.RELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	77507	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		Dont Composants	M3	KV	7627	KW		KX	3684		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	90274	LC		LD	5179		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	175409	LO		LP	8863			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S	500				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1790	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	1805	LR		IS	500				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	194230	ØH		ØJ	9363				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO.RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	17015	1X	
CORPO.RELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	32790	MK	44717	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	11311	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	8444	MT	87009	MU	
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	41234	NH	143038	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	515	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1790	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2305	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	41234	ØL	162359	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										ASS Festival Nuits de Champagne										31122022				Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Frais d'établissement et de développement				CY		EL		EM		EN															
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ															
Autres immobilisations incorporelles				PE	17015	PF		PG		PH	17015														
TOTAL I				RK	17015	RM		RN		RO	17015														
Terrains				PI		PJ		PK		PL															
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ															
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU															
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY															
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	77507	QA		QB	32790	QC	44717														
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	7627	QE	269	QF		QG	7896														
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK															
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	79758	QM	9802	QN	8444	QO	81116														
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT															
TOTAL II				QU	164893	QV	10071	QW	41234	QX	133730														
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	181909	ØP	10071	ØQ	41234	ØR	150746														
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice											
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel													
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6											
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV											
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1											
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD											
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8											
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6											
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4											
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2											
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9											
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7											
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5											
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3											
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1											
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8											
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO											
TOTAL III																									
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV											
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ									
CADRE C																									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9				Z8									
Primes de remboursement des obligations												SP				SR									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASS Festival Nuits de Champagne		31122022		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	33175	6U	6V	6W	33175
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	33175	TY	TZ	UA	33175
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	33175	UB	UC	UD	33175
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF				
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne				31122022		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1790	UV		UW	1790			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	39129		39129					
	Autres créances clients		UX	311353		311353					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	400		400					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	96856		96856					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	73250		73250					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12079		12079					
	Charges constatées d'avance		VS	2560		2560					
	TOTAUX			VT	537419	VU	535628	VV	1790		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	270629		148879		121749			
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	601424		601424						
Personnel et comptes rattachés		8C	7283		7283						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	81878		81878						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	51468		51468					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5646		5646					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6195		6195						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1024525	VZ	902776		121749			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	124017	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise ASS Festival Nuits de Champagne										Exercice N clos le		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☐ ET ☐ Néant ☐										13 11 2020 22		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)									WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option									RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)									WI		
	Amendes et pénalités									WJ	635	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)									I7		
	Quote-part									WL		
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE									L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme									I8		
	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)									ZN		
	{ - imposées au taux de 0 %									WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*									WO		
{ Plus-values nettes à court terme												
{ Plus-values soumises au régime des fusions												
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										SU		
Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)										SW		
Zone d'entreprises* (activité exonérée)										M8		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										TOTAL I	WR	1488
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS	187357	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WT		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme									WV		
	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)									WH		
	{ - imposées au taux de 0 %									WP		
	{ - imposées au taux de 19 %									WV		
	{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure									WB		
	{ - imputées sur les déficits antérieurs									I6		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WZ		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									XA		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts									2A		
	{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation											
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY		
Majoration d'amortissement *										XD		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art.44 septies)									K9		
	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)									L2		
	J.E.I. (art. 44 sexies A)									L5		
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)									PA		
ZFU – TE (art. 44 octies A)									ØV			
S.I.I.C. (art. 208C)									K3			
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)									XC			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)									PP			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)									PC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)									PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)									X9	0	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)									YA		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)									YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)									YI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)									YL		
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)									YH		
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)										YC		
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)										YD		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit										ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI		
{ Bénéfice (I moins II)										XJ	185869	
{ Déficit (II moins I)										ZL		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XN		
RÉSULTAT FISCAL										XO	185869	
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne		Néant ☐ *	
		31122022	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	310435
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)		K6	310435
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	185869
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	496305
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	10276
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-174032	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB									
			– Autres réserves			ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	47947		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	-126084		Report à nouveau	ZG	-126084									
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	-126084					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	– Sous-traitance										YT	647948				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	334576				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	34879				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	214667				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1232072				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW					
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	44648				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	44648				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	52917				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	67909				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	315840				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK					
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL											
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC											
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO											
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % (1) 11
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS Festival Nuits de Champagne Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>ASS Festival Nuits de Champagne</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASS Festival Nuits de Champagne		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012022		et clos le: 31122022	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	5
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	759260
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	759260
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	14272
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	586941
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	195937
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	797152
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	666895
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	230599
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	504
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	898000
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	658411
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	658411
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	759260
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			